BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1158

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VILLEFRANCHE-TARARE

Ventes et cessions

391 604 840 RCS Villefranche-Tarare.
MILTEC.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 700000.00 EUR.
Adresse : 215, Rue Du 8 Mai 1945, Cours-la-Ville, 69470 Cours.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis relatif au projet commun de fusion nationale établi et publié en application des dispositions des articles L. 236-1 à L. 236-6 et L. 236-8 à L. 236-15 du Code de commerce par renvoi de l'article L. 227-1 du Code de commerce ANDRITZ Laroche S.A.S SAS au capital de 1.300.000 euros Siège Social : 84 rue de Thizy 69470 Cours-la-Ville 725 780 480 R.C.S. Villefranche-Tarare Société Absorbante MILTEC SAS au capital de 700.000 euros Siège Social : 215 rue du 8 Mai 1945 69470 Cours-la-Ville 391 604 840 R.C.S. Villefranche-Tarare Société Absorbée 1) Evaluation de l'ensemble des biens, droits et obligations, de l'actif et du passif résultant du bilan de la société MILTEC dont la transmission à la Société ANDRITZ Laroche S. A. S est prévue: - actif : 14.992.872 euros - passif : 4.350.754 euros 2) Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : NEANT La société L.M. INDUSTRIES, SAS sise 84 rue de Thizy 69470 Cours-la-Ville 335 357 539 RCS Villefranche-Tarare étant propriétaire de la totalité des actions des sociétés ANDRITZ Laroche S. A. S et MILTEC et s'engageant à les détenir jusqu'à la réalisation de fusion, en conséquence, il n'est pas établi de rapport d'échange et il n'y a pas lieu d'augmenter le capital de la Société ANDRITZ Laroche S.A.S en rémunération de l'apport-fusion. 3) Montant prévu de la prime de fusion : NEANT. 4) Effet de la fusion, sur un plan fiscal et comptable : 1er octobre 2020 Effet juridique : 31 décembre 2021 5) Le projet de fusion a été établi en date du 9 novembre 2021 et a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Villefranche-Tarare au nom des sociétés ANDRITZ Laroche S.A.S et MILTEC le 12 novembre 2021..